



Le mot du Maire



Michel Masquère à Mane : « Je veux me recentrer sur ma famille »

Michel Masquère, maire de Mane, ne se représentera pas aux prochaines municipales.

Si beaucoup de maires débutent par la case de conseiller municipal avant de briguer la fonction de maire, cela n'a pas été le cas de Michel Masquère. Ce n'est pas pour autant qu'il n'était pas au fait des responsabilités municipales. Son grand-père Jules, secrétaire général de la mairie de Toulouse, a été conseiller général du canton de Salles-du-Salat de 1925 à 1967 et maire de Mane de 1927 à 1967.

Son père Maurice a pris la suite de 1967 jusqu'à son décès en 1991 ; il a été également député de la 8e circonscription de 1974 à 1981 et conseiller général du canton de Salles-du-Salat de 1967 à 1988. Michel prendra la suite à la mairie en 1991.

Pourquoi s'arrêter aujourd'hui ?

Certainement pas à cause de problèmes de gestion : « nous laissons à l'équipe suivante une situation saine avec des projets en cours et à poursuivre », ni pour des questions de harcèlement : « je ne fais pas partie des maires qui ont eu à subir des menaces », ni par lassitude : « les projets, les idées sont toujours présents ; et nous avons un travail important en cours au niveau du groupe scolaire avec la réhabilitation des salles de classe, des cours de récréation et de la maison de l'ancien directeur, ceci dans le cadre du programme Villages d'Avenir. »

Les raisons : « l'âge ! Je vais atteindre très prochainement mes 75 ans », mais aussi les amis élus qui, comme lui, veulent passer la main. Et malheureusement la vie ne fait pas toujours de cadeaux : « j'ai vécu dernièrement un épisode personnel dramatique et je veux me recentrer autour de ma famille et de mes petits-enfants ».



LA DÉPÈCHE

mardi 06 janvier 2026, Saint André

De ces 35 ans de mandat, le fait marquant est le maintien de la vitalité et de l'attractivité du village : le groupe scolaire de Mane accueille 130 élèves à ce jour en maternelle et primaire, représentant l'école dont l'effectif est le plus important du territoire Cagire Garonne Salat. Une dynamique due en partie à la réalisation de la première cantine scolaire, sous le mandat de son père Maurice, continuée et accentuée sous son mandat : « nous avons préparé 380 repas par jour pour les écoles du canton, et ce pendant une douzaine d'années ». Une initiative, à laquelle s'était ajoutée en 2000 la mise en place d'accueils péri et extrascolaires ; ce qui a permis à de nombreuses écoles aux alentours de se maintenir et à autant de familles de pouvoir continuer à travailler sans avoir le problème des repas et de l'accueil des enfants. »

Une satisfaction également avec le développement du Village de Vacances de la Justale, qui, aujourd'hui, est passé d'un accueil uniquement l'été lors de sa création, à un accueil à l'année : un camping 3 étoiles tourisme, habilité Jeunesse et Sports, labellisé Vélo et Pêche, proposant 26 emplacements de camping et 20 gîtes.

Il reste toutefois un problème non résolu et qui contrarie le maire, celui de « la déviation de Mane » : « des dizaines d'années d'études et de propositions avec une solution que l'on croyait à portée de main, et qui, à ce jour, se retrouve reportée au vu de l'incertitude budgétaire du conseil départemental. »

« Je voudrais adresser mes remerciements à toutes les équipes municipales qui se sont succédé et m'ont fait confiance. Au cours de mes mandats j'ai parlé, craint de ne pas y arriver, cependant je m'étais entouré de personnes compétentes et responsables dans leurs attributions municipales (voirie, services techniques, écoles...) : j'avais un rôle fédérateur mais c'était la confiance réciproque qui nous a permis d'avancer. »

Z.G.

Politique, Mane, Élections, Municipales 2026